

Crédits de un dollar

question de l'unité nationale et son alter ego, le député de Kenora-Rainy River, s'en est fait l'écho. Mai il faut essayer de voir les choses en face, et s'attaquer au problème en prenant ses responsabilités.

Troisièmement, il a évoqué la question de l'énergie qui constitue une des grandes préoccupations de la population de ma région l'Île-du-Prince-Édouard. Le député de Winnipeg-Nord-Centre s'est fait l'avocat de cette cause, et il en a parlé avec éloquence en soulignant que le gouvernement devait absolument tenter de trouver des solutions à toutes ces difficultés. Comme le député l'a dit, la question n'est pas tant d'ajuster les procédures ou de changer le Règlement de la Chambre que de demander au gouvernement de montrer le chemin sur ces questions essentielles. On ne saurait mieux dire. Aussi n'ai-je été nullement surpris d'entendre le député de Winnipeg-Nord-Centre se faire l'apôtre de ce genre d'appel, avec son éloquence habituelle, celle qu'il a su déployer pendant toutes ces années au service de la Chambre. Toutefois, pour un ancien membre du cabinet, le député d'Eglinton, et un ancien secrétaire parlementaire, le député de Kenora-Rainy River, faire montre d'un tel aplomb semble équivaloir à une sorte de suicide public.

A la fin des propos du député de Kenora-Rainy River, j'ai cru voir la Chambre se transformer en un confessionnal public. Il a semblé parler plus des difficultés qu'il a avec son propre parti que d'autre chose. Si ces deux porte-parole du gouvernement donnent à entendre cet après-midi que le Parlement ne s'attaque pas aux questions primordiales qui préoccupent le pays, je leur signalerais qu'ils comptent eux-mêmes parmi les premiers responsables. D'où pensent-ils que les mesures législatives viennent?

Je ne suis pas ici depuis aussi longtemps que le député de Winnipeg-Nord-Centre, mais j'y suis quand même depuis une douzaine d'années. J'ai cependant appris que la dépense d'un seul dollar à la Chambre des communes doit être proposée par un membre du cabinet. Si le député d'Eglinton ou le député de Kenora-Rainy River estiment qu'on ne s'est pas attaqué aux questions qui préoccupent le pays, qu'elles aient trait à l'économie, à l'unité nationale, à l'énergie ou à d'autres problèmes essentiels, ce sont eux et leurs collègues qui en sont assurément responsables parce qu'ils n'ont pas saisi la Chambre de ces questions.

Il est vrai que de temps à autre l'opposition peut décider de la durée des débats. Je reconnais qu'il faut apporter certains changements à notre procédure concernant la durée des discours. Toutefois, il n'en demeure pas moins que le gouvernement se doit d'établir des programmes de base, des politiques de base et de s'attaquer à ces énormes problèmes.

● (1720)

Selon moi, le débat de cet après-midi se résume à deux choses. Premièrement, comme Votre Honneur l'a bien précisé dans sa décision tout à l'heure, il faut engager un débat sérieux en particulier sur les principales mesures. Une fois qu'on a laissé de côté tout le verbiage dans la discussion visant à établir s'il est dans l'ordre d'utiliser les crédits de un dollar pour certaines mesures législatives, le véritable problème

[M. MacDonald (Egmont).]

réside dans le fait, comme l'a si bien dit Votre Honneur, que si la Chambre des Communes n'a pas l'occasion d'étudier à fond et en détail les principales mesures et de voir le gouvernement défendre sa position, aucun d'entre nous ne fait bien son travail, et c'est là l'essence même du débat. Nous n'avons pas eu l'occasion de débattre cette question comme il faut et le gouvernement s'est vivement empressé de se servir du budget supplémentaire des dépenses (D) pour faire adopter toutes sortes de mesures dont personne n'aura à répondre: en conséquence, il faudrait accuser le gouvernement canadien de n'avoir pas assumé les responsabilités qui lui incombent.

Deuxièmement, et l'usage en bloc des crédits de un dollar en sont une bonne illustration, le gouvernement perd de plus en plus la haute main même sur ses propres responsabilités et sur l'administration des dépenses. De la part d'un gouvernement, c'est une atteinte et une injure à nos institutions démocratiques que d'oser présenter la dernière liste de budgets supplémentaires à ce moment-ci de l'année, de s'attendre que quelques comités les étudient au hasard en deux semaines, puis d'accorder au Parlement une seule journée pour se prononcer. Je suis scandalisé qu'aucun ministériel n'ait jugé nécessaire de défendre cette façon de procéder, qui m'apparaît injustifiable et inacceptable. C'est là tout le sujet du débat d'aujourd'hui. Et c'est ce que nous voulons nous faire expliquer par un porte-parole du gouvernement avant que ce débat ne prenne fin à 9 h 45.

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de l'occasion que l'on m'offre cet après-midi de commenter la question soulevée dans la motion du député de Vegreville (M. Mazankowski). Je pense qu'il serait utile de jeter un coup d'œil aux antécédents de la Chambre pour voir comment la question des crédits de un dollar a été réglée par le passé, et c'est ce que j'ai l'intention de faire, car je pense que les députés pourraient en tirer profit quand ils auront de nouveau à débattre cette question.

Je pense que M. l'Orateur nous a rendu un grand service tout à l'heure en rendant sa décision et en faisant l'analyse de la situation qui a trait aux prévisions de dépenses dont nous sommes saisis. Je suis certain que la décision de Son Honneur, qui nous a exposé la façon dont il voudrait voir régler cette question, sera utile à la fois au gouvernement et à tous les députés qui voudront de nouveau aborder cette question. Je pense que l'Orateur a eu raison de suggérer une opposition motivée à des points précis que les députés voudraient débattre. J'espère que ce sera la procédure qui sera adoptée, car il serait désormais possible dans des cas précis—non pas à l'occasion d'une attaque générale comme l'ont fait des députés de l'autre côté aujourd'hui, mais dans des cas précis—alors que les députés s'opposent à tel crédit inscrit comme crédit de un dollar et qui représente l'essentiel de leur opposition. Car on peut bien faire preuve d'éloquence en s'attaquant à des généralités, quand on n'est pas obligé d'apporter des objections précises. M. l'Orateur a invité les députés à préciser leurs objections à l'avenir et j'espère que les députés acceptent son invitation et useront de cette procédure.